

---

Le gouvernement sait fort bien que les effets de l'Accord varieront selon les entreprises et les industries. C'est une situation que devront étroitement surveiller aussi bien les ministères intéressés que le nouveau Conseil consultatif sur l'adaptation créé justement dans ce but par le gouvernement.

Le monde des affaires canadien a fortement appuyé l'Accord en général et a fait valoir l'adaptabilité de l'industrie canadienne à l'évolution de l'économie. Le 10 mars 1988, le président du Conference Board du Canada déclarait que l'obtention des avantages possibles de l'Accord dépendrait de la capacité des entreprises canadiennes de s'adapter au nouveau cadre commercial et qu'il faudrait travailler fort pour s'assurer que nos produits et nos services sont vendus au bon prix et présentent la bonne qualité, que nos coûts correspondent à ceux de la concurrence, que la productivité augmente et qu'on a de la qualité là où on doit en avoir. Pour sa part, le président de la Chambre de commerce du Canada faisait observer le 15 mars 1988 que l'amélioration de l'accès à l'énorme marché américain qu'amènera la conclusion d'un Accord de libre-échange permettrait au Canada de construire des usines plus grandes ou de spécialiser ses petits établissements dans une gamme plus restreinte de produits, et que le libre-échange inciterait fortement les gens à apporter les changements nécessaires et à relever la productivité.

Comme tout changement du climat économique, l'Accord entrera comme facteur dans la prise de décision de l'industrie et

du gouvernement canadiens et il devrait avoir de vastes effets. Les entreprises canadiennes seront réellement avantageées sur le marché américain par rapport aux entreprises d'autres pays. D'une manière générale, les Canadiens peuvent s'attendre à de plus grands flux technologiques, à une implantation plus rapide des nouvelles technologies, à de nouveaux investissements au Canada de gens désireux de tirer tout le parti voulu de l'existence d'un grand marché nord-américain, et à une progression de la productivité attribuable à des cycles de production plus longs et plus homogènes. La concurrence se fera cependant plus intense et, pour être prospère, l'entreprise canadienne devra exploiter à fond les possibilités ménagées par l'entente.

La façon dont chaque industrie sera touchée et essaiera de s'adapter sera aussi unique que ses activités mêmes. Les industries qui exportent déjà beaucoup devraient pouvoir plus rapidement que les autres s'adapter à l'entente et la mettre à profit. D'autres industries devront apprendre à livrer une lutte plus vive sur le marché intérieur et le marché américain plus ouvert. En matière d'adaptation, possibilités et pressions varieront selon les secteurs, les industries et, bien sûr, les entreprises. Ce n'est que par des évaluations individuelles de secteurs que l'on pourra se faire une assez juste idée de la nature et de l'étendue des effets de l'Accord.